



Déclaration préalable
SUDCT Région Occitanie
Comité Social Technique
du 15 février 2023



Cette déclaration a été lue en introduction du CST

Tout d'abord nous remercions la collectivité d'avoir accepté de déplacer le CST afin de permettre aux membres des organisations syndicales, aux membres de l'administration et bien entendu aux élu.e.s régionaux.ales de pouvoir continuer de se mobiliser contre le projet de réforme des retraites de Macron et de son gouvernement.

A ce sujet, nous avons écrit à la Présidente de Région pour lui demander de bien vouloir assurer la sécurité des lycéen.ne.s qui se mobilisent, sans avoir obtenu de réponse, nous en avons l'habitude mais **cela pose question sur nos interprétations respectives des notions d'émancipation et de liberté d'expression de la jeunesse occitane ?**

Pour en revenir à l'ordre du jour qui occupera notre journée, nous avons rencontré des agent.e.s. de plusieurs directions hier, et ce qui ressort tourne souvent autour de la définition des missions et du calibrage des postes, avec un **flou persistant entre missions d'instructeur et missions de gestionnaire**, via par exemple des objectifs donnés lors des évaluations qui ne correspondent pas au grade.

Nous avons également été interpellé.e.s sur divers sujets, sans compter ceux portant sur les fausses concertations autour des déménagements, comme : la charge de travail, l'écrêtage d'heures qui légalement devraient être reconnues comme heures supplémentaires dans les contextes précis évoqués, les situations de souffrance au travail qui ne trouvent pas d'issue, les arrêts de maladie ordinaire qui cachent pour certains des risques psycho-sociaux importants, et une hiérarchie touchée, y compris au niveau de l'encadrement supérieur.

Les réorganisations, les fusions, ont un impact sur les missions et sur les conditions de travail. Et pourtant il n'y a rien sur ce sujet dans le dossier.

Comme il n'y a toujours rien des éléments demandés sur le transfert des agent.e.s Etat du Feader : nous attendons encore les éléments demandés en CTP de septembre 2022 et CST de janvier 2023 :

- La présentation des éléments de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage qui a permis de poser un diagnostic des services de l'Etat transférés, consolider les informations, élaborer des scénarii de mise en œuvre opérationnelle du transfert et travailler sur les actions d'accompagnement des agent.e.s impacté.e.s.
- Le point sur les déménagements annoncé et les conditions d'emménagement ou de travail dans les DDTM (conventions ?)
- Un point en FSSCT sur le logiciel EUROPact, en cours de déploiement et qui va enclencher une étape de dématérialisation qui aura forcément un impact sur les missions des agent.es de catégorie C notamment ?

Nous n'avons rien non plus sur les mouvements dans les lycées et CREPS dans les tableaux de transformation d'emplois ?

Concernant le Rapport Social Unique, même envoyé quelques jours avant, nous n'avons pas eu le temps d'en faire une analyse approfondie.

Sur les statistiques femmes-hommes, sachant que notre intervention sera rabotée en CST, nous prendrons le temps de l'analyse en vue de voir si oui ou non les grandes annonces pleines de bonnes intentions ont des effets sur les femmes de la collectivité.

Car sur ce sujet, nous n'attendons pas de la communication, nous attendons des actes exemplaires.

Et ça part mal si on commence avec le haut de la pyramide, avec les plus hautes rémunérations qui concernent 7 hommes contre 3 femmes ! En bas de la pyramide, on regrettera l'absence de prévention des CMR (risques cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction), qui impactent d'abord les femmes...

Nous prendrons le temps de nous pencher sur les données étranges de ce rapport officiel (exemple une seule tentative de suicide répertoriée alors qu'à notre connaissance il y en a eu au moins 2), et sur l'explosion de la maladie ordinaire en 2021.

Enfin, pour conclure, nous avons une question à poser à notre Présidente, qui une fois de plus brille par son absence en instance et, en règle générale, face aux représentant.e.s des personnels de sa collectivité. Elle a ainsi tenu des propos qui nous ont profondément heurté.e.s dans un entretien accordé au journal Libération suite aux projets de redécoupages de 4 trop grandes régions qui semble être l'une des dernières lubies du Président Macron : « En Occitanie, on a mis en place des maisons de la région dans chaque département, on est à portée d'engueulade. »
(https://www.liberation.fr/politique/redecoupage-des-regions-une-lubie-deconnectee-de-la-realite-pour-carole-delga-20230210_UF7STXZ4URFFZDR5IC4G3QSQYQ/?redirected=1)

Qui est le « on » qui se trouve à portée d'engueulade de l'administré.e ? Est-ce là le rôle premier des Maisons de Région ? être à portée d'engueulade ?

Qui risque de concrètement se faire engueuler sur le terrain, par des bénéficiaires en attente de leur paiement, retardé du fait de la gestion au compte-goutte des crédits de paiement ? Ou des prestataires, car la Région met de plus en plus de temps à honorer ses factures ?

Comment les agent.e.s des MDR doivent-elles interpréter ses propos ?

Comment doit-on, chez Sud ou dans une autre organisation syndicale, prendre ses propos ?

Appel à toutes celles et tous ceux qui ne veulent pas subir, ni maintenant ni après, la dégradation de leurs conditions de travail.

Appel à toutes celles et tous ceux qui ne comptent pas se résigner et accepter toujours plus de charge de travail, sans les effectifs ou les conditions nécessaires.

Appel à toutes celles et tous ceux qui ont à cœur de préserver des conditions de travail dignes pour leurs collègues précarisé.e.s.

Rejoignez-nous ! En Occitanie comme au national, notre syndicat est mobilisé contre les violences managériales et organisationnelles.

Ne nous regardez pas, rejoignez-nous !

sudct.occitanie@laposte.net

06 85 69 18 81 / 07 85 01 77 13

